

Parcours de formation permis B-AAC -CS manuelle

Annexe au contrat de formation signature à l'inscription

Parcours de formation individualisé de l'élève :

Nom : Prénom : Date de naissance :

B AAC CS MANUELLE

Evaluation de départ :

L'évaluation de départ est obligatoire avant de signer le contrat entre l'élève, les parents & l'établissement. Cette évaluation a pour but de vous informer sur votre volume d'heures correspondant à vos aptitudes & attitudes puis de vous informer du coût. Les 20 heures de conduite sont obligatoires, cependant l'évolution de chacun est différent car le choix traditionnel ou Conduite Accompagnée voir supervisée, vous devrez atteindre un niveau nécessaire avant de prendre la route seul (permis validé) ou Accompagnée voir supervisé grâce à un accompagnateur.

Evaluation minimum

| | | | |
|-------------------------------|---|---------------------------------------|--------------------------------|
| Date de l'évaluation : / / | Nombre d'heures Théorique minimum : Hors séance de code | Nombre d'heures Pratique minimum : | Date de l'inscription : / / |
|-------------------------------|---|---------------------------------------|--------------------------------|

Cours de code ETG

La formation porte sur les connaissances des règlements en vigueur concernant la conduite d'un véhicule terrestre à moteur ainsi que le comportement du conducteur et des risques encourus.

Moyens et outils pédagogique :

- Nombre de séances réalisés en salle avec séries tests lancé avec vidéo projecteur avec correction & boîtier avec un suivi de séance de code.
- Nombres de séances réalisées sur tablette en salle d'ETG (Vitesse, Alcool, Mécanique, Panneaux, Etc...)
- Nombres de séances réalisées à la maison sur le site prépa-code :

Examen ETG / /20

Nombre de passage ETG :

Cours Théoriques Collectifs : 2 cours Obligatoires

Date : / /20
Thème :

Date : / /20
Thème :

-Dispositions légales



-Le Conducteur



-La Route



-Les autres usagers de la route



-Les premiers secours



-Précautions nécessaires à prendre en quittant le véhicule

-Eléments mécaniques liés à la sécurité de la conduite

- Règles d'utilisation du véhicule en relation avec le respect de l'environnement

-Réglementation générale et divers






-Les vérifications et entretiens du véhicule



Nom des formatrices : Raouf Badia & Regnier Sonia
Lieu des séances : 1 Bis Avenue de La Libération 37360 Neuillé Pont Pierre
Les Horaires prévus : voir planning sur porte ETG, Site de l'auto-école ou secrétariat

Formation pratique :

Après l'obtention votre examen ETG, la formation pratique commencera en fonction de vos disponibilités & les nôtres (fournir votre planning de cours). Votre apprentissage de la conduite & de la sécurité routière évoluera grâce à une formation en alternance. Pendant ces différentes phases pratiques vous évoluerez sur différentes routes :

Route de Campagne  En ville  Sur voie rapide & Autoroute  De jour voir de nuit 
Sous différentes conditions climatiques (soleil, brouillard, neige, pluie...) 

PROGRAMME REMC:

- Séquence 1:Maîtriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul.
- Séquence 2:Appréhender la route et circuler dans des conditions normales.
- Séquence 3:Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers.
- Séquence 4:Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique

Vous apprenez à maîtriser votre véhicule dans un trafic faible ou nul. Vous appréhendez la route & vous circulerez dans des conditions normales avec pour objectif de pouvoir détecter & identifier les différentes intersections selon leur régime de priorité tout en adaptant l'allure, en y changeant de direction correctement dans le respect des règles du code de la route et des autres usagers. Les difficultés augmenteront en fonction de votre évolution. Cette formation de conducteur vous permettra d'évoluer grâce à votre autonomie tout en respectant l'éco-conduite en anticipant grâce aux aides à la conduite.

Un bilan de compétence sera mis en place sur chaque compétence.

Conduite traditionnelle : NB d'heures pratique réalisées :

Conduite Supervisée : NB d'heures pratique réalisées :

Date du passage en CS : / /20 Date RDV préalable : / /20

Conduite Accompagnée : NB d'heures pratique réalisées : Date RDV préalable : / /20

Date 1^{er} RDV péda VH après 1000km : / /20 Date 2^{ième} RDV péda VH après 3000km : / /20

Date 1^{er} RDV péda salle après 1000km : / /20 Date 2^{ième} RDV péda salle après 3000km : / /20

Date de la rupture anticipée de la conduite accompagnée : / /20

Nombre d'heures complémentaire pratique réalisées avant le passage du permis :

Passage du permis : / /20 Nom de l'enseignante :

Nombre de passage pratique réalisés :

Fait le : A : Neuillé Pont Pierre

L'établissement :

Responsable Sonia Regnier

L'élève : Je déclare avoir pris connaissance des conditions ci-dessus. Mention manuscrite « Lu et approuvé, bon pour accord »

Pour les mineurs : signature du représentant légal, précédée de sa qualité et la mention manuscrite « Bon pour autorisation »

3-1